

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 février 2014 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt et un février deux mille quatorze

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 février 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Odile SAUGUES, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Guy BALLET à Anne COURTILLÉ, Pascaline BIDOUNG à Christophe BERTUCAT, Eric SEVRE à Djamel IBRAHIM-OUALI

Excusé(e)s :

Absent(e)s : Havva ISIK, Carole COURTIAL

Secrétaire : Sandrine CLAVIERES

Madame Odile SAUGUES quitte la séance pendant le débat sur la question n° 2.

Madame Marie SAVRE quitte la séance avant le vote de la question n° 3.

Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n° 3 et donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE.

Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET à partir de la question n° 3.

Rapport N° 43

**SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À DES AMICALES LAÏQUES,
MOUVEMENTS DE JEUNES ET ASSOCIATIONS SOCIOCULTURELLES ET
SOCIO-ÉDUCATIVES**

Le crédit inscrit au budget primitif 2014, en vue de l'attribution des subventions de fonctionnement à des amicales laïques, mouvements de jeunes et associations socioculturelles et socio-éducatives s'élève à 40 500 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions figurant sur le tableau ci-annexé.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 05 mars 2014

Le Maire

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint à l'Animation, la Jeunesse
Et la Politique de la Ville

Simon POURRET

Association	Subvention proposée
AGAPE	350
AMICALE LAIQUE DES ANCIENS DE L'ÉCOLE FONTGIÈVE	1300
AMICALE LAIQUE DES LANDAIS	1200
AMICALE LAIQUE JEAN JAURES	1000
AMICALE LAIQUE JEAN MOULIN	1200
AMICALE LAIQUE JEAN ZAY	1600
AMICALE LAIQUE JULES FERRY	1500
AMICALE LAIQUE MERCOEUR	1300
AMICALE LAIQUE NESTOR PERRET	900
AMICALE LAIQUE PAUL BERT	2000
AMIS DE L'ÉCOLE ANATOLE FRANCE	1000
APECA – RADIO ALTITUDE	6500
ASCOT	900
ASSOCIATION CULTURELLE MAGHREBINE	1300
ASSOCIATION KHMERE	500
BRESIL VOCANIQUE	1000
DANSONS L'AUVERGNE	500
FEMMES ET HOMMES D'AVENIR	500
GENEPI	2000
GROUPE UNIONISTE AGAPE	500
JEUNESSE ET HORIZONS	1000
JPA	2000
LA BOURRERO DEU BRAYEU	500
LES DIABLOTINS DE LA MARE	500
LES ENFANTS DE L'AUVERGNE	500
LES IRREDUCTIBLES DE JULES VALLES	1000
LOUS VEILHADOURS LIMOUSINS	500
LUDOTHEQUE CLERMONT-SAINT-JACQUES	1500
MOTO CLUB LES COPAINS D'ABORD	200
PARENTS	1000
PINCEAUX EN LIBERTE	900
POUR LA NATION KHMERE (PNK)	500
RAND'ORADOU	250
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	900
ZWIZZ ET COMPAGNIE	800
TOTAUX	39100

